
Bouclier bleu 30 ! Le passé, le présent et l'avenir de la protection des biens culturels

Conférence organisée pour marquer le 30^e anniversaire de la création de The Blue Shield

Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026

Le besoin d'une organisation internationale de protection des biens culturels est reconnu depuis 1915, mais est resté longtemps lettre morte. Après la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles législations ont été élaborées pour protéger les civils et la civilisation en temps de guerre, notamment la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. L'UNESCO et les experts internationaux réunis pour rédiger cette Convention ont reconnu l'importance et la nécessité d'une telle organisation, établissant un parallèle avec la Croix-Rouge. Finalement, le Bouclier bleu a été créé en 1996 par le Conseil international des musées, le Conseil international des monuments et des sites, le Conseil international des archives et la Fédération internationale des associations de bibliothèques et des institutions (IFLI). Initialement bénévole, l'organisation visait à soutenir la protection des biens culturels en période de conflit armé et de crise.

Aujourd'hui, le Bouclier bleu est une organisation de droit néerlandais qui compte 35 comités nationaux et régionaux ainsi qu'une petite équipe centrale. Intervenant dans les secteurs du patrimoine, de l'humanitaire et des forces armées, il développe et met en œuvre des politiques publiques de paix et de sécurité (PPPS) plus efficaces à travers le monde, avant, pendant et après les conflits et les crises. Le Bouclier bleu considère les PPPS comme un outil essentiel au maintien ou à la création de communautés saines, stables, sûres et durables – fondement de sociétés pacifiques.

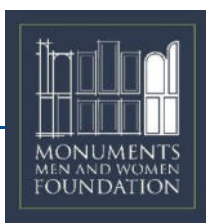
En collaboration avec nos partenaires, la Fondation Monuments Men and Women, l'Université de Nicosie et le Comité national hellénique du Bouclier bleu, le Bouclier bleu est ravi de vous inviter à vous joindre à nous pour notre conférence du 30^e anniversaire à Athènes les 24^e et 25^e octobre – généreusement soutenue par nos partenaires, ainsi que par la Fondation JM Kaplan et la République d'Arménie.

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, explorera le concept de protection du patrimoine culturel (PPC), une idée défendue par les théoriciens et stratèges militaires depuis près de deux mille cinq cents ans. Elle dressera un état des lieux de la PPC et se penchera sur l'avenir de ce domaine crucial, à l'heure où le monde est témoin d'attaques généralisées contre le patrimoine culturel. Quels enseignements tirer de l'histoire ? Quelles sont les actions actuelles les plus efficaces ? À quoi devons-nous nous préparer et comment les nouvelles technologies peuvent-elles nous aider ?

Pour en savoir plus et vous inscrire, rendez-vous sur le site web de notre conférence :

<https://theblueshield.org/blue-shield-general-assembly-2026/>

Partenaires et bailleurs de fonds



MINISTRY OF
FOREIGN AFFAIRS OF
THE REPUBLIC OF ARMENIA





Appel à contributions

Le samedi 24 et le dimanche 25 octobre 2026, le Bouclier bleu tiendra sa conférence du 30^e anniversaire à Athènes, en Grèce. Le comité académique souhaite recevoir les candidatures de personnes désirant présenter des communications sur **la protection des biens culturels (PBC) : passé, présent et futur**. La conférence sera suivie d'une publication évaluée par des pairs.

Toute personne souhaitant soumettre une communication sur l'un des sujets mentionnés ci-dessus est priée de remplir le formulaire ci-dessous et de l'envoyer au professeur Peter G Stone (peter.stone@blueshield-international.org) avant midi (heure du Royaume-Uni) le lundi 20 juillet 2026. Les présentations doivent s'appuyer sur des recherches universitaires, passées ou actuelles, portant sur la prévention et la promotion de la corruption (CPP) dans les conflits armés, ou sur une application pratique de cette approche. Les contributions polémiques de synthèse ne seront pas prises en compte.

Malheureusement, nous ne disposons pas de fonds pour couvrir les frais de déplacement des intervenants à la conférence. Les articles susceptibles d'intéresser le comité scientifique, mais dont les auteurs ne peuvent assister à la conférence en personne, pourront être examinés en vue d'une publication, en collaboration avec l'auteur.

Les communications doivent être présentées et rédigées en anglais ou en français. Chaque présentation durera 25 minutes et sera suivie de 5 minutes de discussion.

La conférence est organisée en partenariat avec la Fondation Monuments Men and Women, le campus de l'Université de Nicosie (UNIC) à Athènes et le Comité hellénique du Bouclier bleu.

Site web de la conférence : <https://theblueshield.org/blue-shield-general-assembly-2026/>

Présentation proposée

Nom de l'orateur :

Organisation / Institution :

E-mail:

Pourrez-vous assister à la conférence en personne ? **OUI NON**

Titre de la présentation proposée :

Résumé (250 mots maximum) :
